CAPC 06/02

Compte-rendu de la CAPC n° 6 du 2 et 4 du 7 mars 2002
Sélection professionnelle pour I.P.

Un tableau des mutations pour les IP : Quand les cadres rejoignent les idées de la CFDT !!!

Avant que le Directeur Général ne nous donne la liste des heureux élus à cette sélection, La CFDT a fait la déclaration liminaire jointe en fin de compte rendu avec pour thème le manque d'attractivité de la sélection professionnelle en terme de salaire et de carrière.

Le SNCD a fait une déclaration pour également dénoncer la désaffection des inspecteurs pour la sélection à IP, les réflexions ironiques (sic ! ! !) dans les services sur le faible nombre de candidats laissant entendre que ce serait le concours le plus facile en douane et que cela décrédibilise les IP. En plus du manque d'attrait de la carrière courte, le facteur déterminant dans cette situation serait la gestion déplorable du cadre Sup et son manque de transparence. Quelle ne fut pas notre surprise de constater que les cadres demandaient plus de transparence, ce que nous revendiquons depuis des lustres en réclamant un tableau des mutations pour les IP. Et voilà que le SNCD ne serait pas opposé à la mise en place d'un tableau des mutations ! ! !
Monsieur CADIOU a répondu à nos interventions en justifiant la désaffection par une cause sociologique et une autre interne. La cause sociologique étant la difficulté pour les candidats de s'engager à la mobilité géographique que nous dénonçons par ailleurs. Pour la cause interne, le DG pense que l'amélioration du début de carrière a déjà été amorcée. Reste le problème de la visibilité des carrières et dans les choix (rapidité de réponse aux enquêtes, …) .

Monsieur BONNET est intervenu pour rappeler que la désaffection existe aussi dans les autres administrations financières (il nous semble que ce devrait être plus facile pour trouver une solution globale !). pour ce qui est de la gestion des cadres, il reconnaît la nécessité de rendre la carrière courte plus attractive surtout sur les 4 ou 5 premières années.
Pour la transparence, il admet qu'un effort est à faire en ce sens et admet l'idée de proposer un tableau des mutations pour les IP. Il proposera un groupe de travail aux organisations syndicales dans les prochaines semaines. Par ailleurs, des points étapes plus réguliers et tout au long de la carrière seront proposés aux cadres sup.

Commentaire de la CFDT : *Nous sommes ravis de voir que nos idées finissent par être retenues même par leurs plus virulents détracteurs. Ce début de transparence ne pourra que nous convenir en espérant que d'autres décisions seront prises en ce sens.*

La sélection 2002 :

M. CADIOU a tenu à nous signaler que malgré le faible nombre de candidats (46 participants pour 26 admissibles et 14 reçus), la qualité était au rendez vous cette année…
La lecture des statistiques nous indique que les dames sont à l'honneur cette année puisque 8 d'entre elles ont été admises (sur 12 participantes).
Le plus jeune admis a 31 ans et c'est le major de la sélection 2002 (Claude CEBEDIO de Calais Surv), le plus âgé a 44 ans. 9 admis sur 14 sont des rédacteurs, 10 ont effectué le pré stage 2002 (3 autres en ont bénéficié avant).

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 53 72 73 01 - Télécopie : 01 42 02 49 91

Enfin, nous avons dénoncer l'injustice flagrante vis à vis de la province puisque seulement 3 en sont originaires (Dunkerque, Le Havre et… Perpignan). Il est évident pour la CFDT que la mobilité géographique est un obstacle déterminant à la volonté des inspecteurs de se présenter à la sélection. Le slogan des années 70 est toujours vivant : *«vivre et travailler au Pays»*. Nous pensons que l'administration doit avoir la possibilité de réduire cette injustice.

Les admis 2002 :

1	M.	**CEBEDIO**	Claude	Dunkerque
2	Mlle	**LAFAGE**	Sylvie	Paris Ile de France
2	M.	**BARON**	Michel	Paris Ile de France
4	Mlle	**NOEL**	Magalie	Paris Ile de France
5	Mlle	**DURAND**	Frédérique	Le Havre
6	M.	**MARNAT**	Philippe	DNRED
7	M.	**BELTRAN**	Gilbert	Orly
8	M.	**WIART**	Eric	Paris Ile de France
9	Mme	**DELAUNAY**	Sonia	Paris Ile de France
10	Mme	**BERNERT**	Sophie	Perpignan
11	M.	**SIDAMBAROMPOULE**	Jean-Max	Paris Ile de France
12	Mme	**LEBOURDIER**	Nadine	Orly
13	Mlle	**TOUTAIN**	Françoise	Paris Ile de France
14	Mlle	**THIL**	Catherine	Paris Ile de France

Déclaration liminaire de la CFDT à la CAP centrale n° 2 et 4 du 7 mars 2002

Monsieur le Président,

Cette sélection pour le grade d'Inspecteur Principal a lieu tandis que nous nous interrogeons sur le devenir de notre administration à l'horizon 2005.

Vous proposez pour l'instant aux inspecteurs une sélection peu attractive au regard des missions de plus en plus nombreuses, de conditions de travail qui se dégradent, d'une mobilité géographique supposée souhaitable et d'une rémunération sans rapport avec les niveaux de responsabilités d'un jeune I.P. La seule motivation resterait une fin de carrière aléatoire de receveur régional toujours aussi sonnante et trébuchante et ce, même en Euros.

La CFDT participe pleinement au projet « Douane 2005 » et vous a fait des propositions qui peuvent intéresser l'ensemble des douaniers et en particulier le cadre supérieur.

Ainsi notre souhait de départementalisation qui semble étonner certains. L'intercommunalité n'est pas encore réalisée, la régionalisation n'avance qu'au ralenti. Aussi la départementalisation permettrait d'installer un Directeur Départemental, dont le grade dépendrait de l'importance de sa circonscription, avec des pouvoirs décisionnels au plus près du terrain. Ces adjoints auraient chacun des fonctions déterminées pour rendre notre objectif de « Lutte contre la fraude » tant en OP/CO qu'en Surv encore plus efficace.

Il en serait de même de l'implantation de directions régionales alignées sur la région administrative qui permettrait au Directeur Régional d'être l'interlocuteur des instances politiques et administratives de la Région.

Les propositions de la CFDT sur les missions, les moyens et les déroulements de carrière devraient également rendre cette sélection professionnelle plus attractive. Nos représentants nationaux vous en ont fait part récemment, aussi nous ne nous y attarderons pas.

Nous pensons qu'il est grand temps d'avoir un projet ambitieux de modernisation de notre administration au bénéfice de nos concitoyens et de l'ensemble des agents des douanes.